

Recrute

1 Poste d'enseignant contractuel établissement (125 h)

Champ disciplinaire : TPCAU

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2 millions d'euros, pour un effectif de 577 étudiants, de 93 enseignants (25 titulaires, 12 associés, dont 6 à mi-temps, 56 contractuels établissements) et de 39 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m². Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construisent une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'étude « Eco-conception des territoires et des espaces habités (EIEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ». Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) « archi philo » et ERPS (Espace Rural et Projet Spatial) ou bien encore le réseau en cours de constitution « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Le professeur recruté sera ainsi appelé à contribuer activement à ce processus.

3. Missions prévues pour l'enseignant :

Contenus:

Le poste proposé correspond à un volume de 125 heures d'enseignement (équivalent TD) sur le second semestre de l'année universitaire 2017/2018 en cycle licence.

Ce service implique une présence hebdomadaire d'environ une journée à l'école à partir du mois de mars ainsi qu'une intervention concentrée sur 3 jours en mai.

Semestre 6

L'UE 6.1 **Territoires ruraux en projet** est encadrée par 12 enseignants des champs TPCAU et VT en 3 groupes de 4 enseignants architectes et paysagistes. Il est dédié à la mutation des territoires ruraux et investi à ce titre des situations du massif central en partenariat avec des collectivités locales : échelle territoriale (lecture, définition des enjeux et stratégie), situation de projet (échantillonnage du territoire, plan guide), échelle de l'édifice (définition du programme et matérialité) dont convoqués simultanément.

L'intervention dans le semestre 6 intègre :

- 90 h TD (travaux dirigés) lié à l'enseignement du projet
- 15h TD (travaux dirigés) d'encadrement d'un exercice d'analyse d'un corpus de références architecturales en lien avec le projet

Semestre 4

L'exercice **Conception d'un espace public** s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement 3 de l'UE 4.2 Atelier d'analyse urbaine. Il vise à réaliser une esquisse de projet d'espace public questionnant en priorité l'architecture des sols (nivellement / matériaux), les ambiances et les usages. Les étudiants travaillent par groupe sur l'espace public dont ils ont dressé au préalable un état des lieux (diagnostic) étayé par les approches croisées (dessin / observation des pratiques et usages / analyse formelle et évolution historique) et qui constituera la base nécessaire et utile au projet de transformation.

L'enseignement consiste en l'encadrement d'un groupe de 20 étudiants **pendant 3 jours consécutifs les 22, 23 et 24 mai 2018** soit 20h TD.

Il (elle) pourra également être sollicité (e) pour participer à des jurys, à l'encadrement des mémoires, au suivi des stages, à la participation aux instances de l'école, à la coordination pédagogique.

4. Autres tâches :

L'évaluation des étudiants, la présence aux jurys et aux réunions pédagogiques

5. Compétences principales mises en œuvre

Titres, diplômes et Qualités requises : Architecte diplômé, formation en urbanisme appréciée

Le poste requiert :

- Une expérience professionnelle orientée vers une pratique du projet architectural urbain et paysager.
- De posséder une expérience d'enseignement ou d'intervention en formation ; ou à défaut témoigner d'une motivation réelle à l'enseignement et à la formation.
- D'être ouvert aux autres champs disciplinaires pour développer des modes de transmission des savoirs et savoir-faire.

- *La capacité à s'inscrire dans une équipe déjà constituée.*

6. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, à l'attention de madame la directrice de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par courriel exclusivement sous forme d'un lien we transfer ou équivalent **Avant le lundi 22 janvier 2018 midi**

fpetitcolas@clermont-fd.archi.fr avec copie à ensacf@clermont-fd.archi.fr

Il devra comporter les éléments suivants :

- **Un CV détaillé**
- **Une note pédagogique de 2 ou 3 pages précisant la position du candidat par rapport à la discipline et l'enseignement**
- **Un portfolio synthétique**
- **Les copies du (des) diplôme(s)**
- **Une attestation d'emploi principal**

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat(e)s retenu(e)s pour un entretien seront auditionnés à l'école entre le lundi 29 janvier et le vendredi 2 février.

(La date de l'audition sera définie au plus tard le 12 janvier 2018 – L'horaire sera précisé dans la convocation envoyée au plus tard le 26 janvier 2018).

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès :

- du Directeur des Etudes : Dominique Vertu (04 73 34 70 08)
- de David Robin, co-coordonateur du semestre S6 (david.robin@clermont-fd.archi.fr)